

## Règlement\_Général

Article 1 : Les bénévoles du comité de soutien de l'école Diwan de Savenay organisent un vide grenier le **Dimanche 5 avril 2020 de 9h à 18h (heures d'ouverture au public) au Complexe polyvalent (salle de conférence et extérieur) situé Rue des mésanges à Savenay.**

Article 2 : Le vide grenier est ouvert aux particuliers, professionnels et collectivités justifiant d'une pièce d'identité le jour de la manifestation.

Article 3 : Les organisateurs se réservent le droit d'écarter de la vente tout objet ne correspondant pas à l'esprit du vide grenier.

Article 4 : Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables des vols, détériorations et accidents survenus pendant la manifestation.

Article 5 : Le tarif est de 12€ l'emplacement intérieur de 2.5m (tables de 2 mètres et 2 chaises fournies). **L'installation se fera à partir de 7h30.**

Article 6 : L'inscription des exposants se fera auprès du comité de soutien de l'école Diwan de Savenay, 23 rue de Verdun 44260 Savenay.

Renvoyer le bulletin d'inscription rempli accompagné du règlement par chèque bancaire, et de la photocopie de la pièce d'identité ou sur helloasso.

Article 7 : Le nombre d'exposants est limité par les organisateurs afin de garantir la bonne marche de l'évènement. L'organisateur place les exposants dans l'ordre d'arrivée, dans l'ordre d'inscription ou suivant la demande.

Article 8 : Un emplacement non occupé après 8h30 sera affecté à un autre demandeur sans indemnisation si l'exposant n'a pas signalé son absence au moins 48 h à l'avance.

Article 9 : La promotion du vide-grenier est assurée par affichage, voie de presse et sites Web spécialisés.

**Article 10 : Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure ou d'intempérie.**

Article 11 : Un registre des exposants sera tenu pendant la manifestation et pourra être remis à la disposition des autorités compétentes dès le début de la manifestation.

Article 12 : Les particuliers ne sont pas autorisés à faire plus de deux ventes au déballage dans l'année.

Article 13 : Ne pas jeter sur la voie publique

Article 14 : L'inscription vaut acceptation du présent règlement

## Fiche D'inscription

*Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le marché en cas de force majeure.*

**Vide de Grenier Savenay –Le Dimanche 5 avril 2020 de 9h à 18h**

• **Coordonnées de l'exposant** : Qualité : Particulier..... Professionnel..... Collectivité.....

Nom : ..... Prénom : .....

Raison sociale ..... Société représentée par M.....

Adresse domicile ou Siège Social: .....

Code postal : .....Ville : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

N° d'immatriculation au registre du commerce (pour les commerçants) : .....

• **Pièce d'identité** : (Joindre la photocopie d'une pièce d'identité)

Carte d'identité.....

Permis de conduire .....

Passport.....

N° .....

• **Emplacement**

Intérieur : ..... x 12€ (avec 1 table et 2 chaises)

**Soit un TOTAL de ..... €**

*Les personnes physiques déclarent sur l'honneur de ne vendre que des objets personnels (Article L 310-2 du Code de commerce) et de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal).*

*Les commerçants déclarent sur l'honneur être soumis au régime de l'article L310-2 du Code de commerce et de tenir un registre d'inventaire.*

Délivré(e) le..... par.....

Le bulletin d'inscription accompagné du paiement par chèque bancaire à l'ordre de *Diwan Savenay*, de la photocopie de la pièce d'identité est à **retourner avant le 2 avril 2020 à : Comité de soutien Ecole Diwan Savenay -23 Rue de Verdun -44260 Savenay**

Renseignements : 0673821635 ou [animationdiwan@hotmail.com](mailto:animationdiwan@hotmail.com). Nous confirmerons votre inscription par l'envoi d'un mail. L'encaissement du chèque s'effectuera dans Le courant de la semaine précédant la manifestation.

Fait à ..... Le ..... Signature :